



Monitoring suisse des addictions

Alcool

L'essentiel en bref

Octobre 2012

Le Monitoring suisse des addictions est un système de contrôle visant à recueillir des données représentatives sur la **dépendance** et la **consommation** de substances psychoactives au sein de la population résidante suisse ; il permet de suivre les évolutions et de repérer les tendances. Ce programme a tout d'abord pour vocation de constituer une base de données solide au sujet de la consommation de substances psychoactives, comme le prévoit la loi sur les stupéfiants. C'est également sur la base de ces informations que les services compétents développeront les stratégies et mesures de prévention ad hoc et hiérarchiseront les priorités.

Dans la partie de l'enquête consacrée à l'**alcool**, des questions précises ont été posées concernant la fréquence de la consommation, l'abstinence, le type de boissons consommées, le comportement durant la semaine ou le week-end, la consommation à risque (consommation chronique à risque et ivresse ponctuelle) et la dépendance à l'alcool. Outre le comportement en matière de consommation, ont également été traitées des questions telles que les positions et opinions concernant les mesures politiques, la vente d'alcool lors de manifestations sportives ou la protection de la jeunesse.

Les données récoltées en 2011 servent de base à la présente fiche d'information.

| Fréquence de consommation | |
|--|--|
| Population consommant | Environ 94 % de la population consomme de l'alcool un jour ou l'autre. Seulement 6 % de la population est abstinente à vie. |
| Consommation quotidienne | 9,6 % de la population consomme de l'alcool chaque jour (hommes : 13,5 % ; femmes : 6,0%). |
| Différences régionales dans la consommation quotidienne d'alcool | En Suisse alémanique, 7,8 % de la population consomme de l'alcool chaque jour, pour 14,4 % en Suisse romande et 17,9 % au Tessin. |
| Consommation d'alcool au moins hebdomadaire | 53,3 % de la population consomme de l'alcool au moins une fois par semaine (hommes : 64,3 % ; femmes : 42,9 %). |
| Différences régionales dans la consommation au moins hebdomadaire d'alcool | En Suisse alémanique, 52,3 % de la population consomme de l'alcool au moins une fois par semaine, pour 57,9 % en Suisse romande et 48,2 % au Tessin. |

| | |
|---------------------|---|
| Boissons consommées | <p>L'alcool pur consommé en Suisse l'est principalement sous la forme de vin (mousseux inclus). Le vin représente environ 60 % du total d'alcool pur consommé, suivi de la bière (environ 30 %) et des spiritueux (9 % du total, cocktails et apéritifs inclus).</p> <p>Le schéma traditionnel de consommation – vin dans les régions latines et bière en Suisse alémanique – tend à s'estomper. Cependant, les Romands boivent davantage de vin (62 %) que les Suisses alémaniques (57 %) et les Tessinois (53 %). On relève une forte tendance à consommer des spiritueux et des apéritifs le week-end (13 %), cette habitude étant moins marquée en semaine (6 %), ainsi que la grande proportion d'apéritifs consommés en semaine au Tessin (11 %, contre 2 % en Suisse alémanique et 4 % en Suisse romande).</p> <p>Les produits consommés varient considérablement en fonction de l'âge. Plus les consommateurs vieillissent, plus la consommation de vin augmente tandis que la consommation de bière, de spiritueux et de cocktails diminue. Les alcools ont principalement la faveur des plus jeunes. Quant aux jeunes hommes, ils boivent essentiellement de la bière, tandis que les jeunes femmes consomment davantage de vin, de mélanges d'alcool et de spiritueux, en règle générale plutôt des liqueurs et des spiritueux sucrés.</p> |
|---------------------|---|

| Consommation à risque | |
|---|---|
| Consommation chronique à risque - définition | désigne la consommation de plus de quatre verres standard d'alcool par jour pour les hommes et de plus de deux verres pour les femmes. Un verre standard équivaut, p. ex., à 3 dl de bière ou à 1 dl de vin et contient environ 10 à 12 g d'alcool pur. |
| Consommation chronique à risque - fréquence | 4,5 % de la population présente une consommation chronique à risque (hommes : 4,2 %; femmes : 4,8 %). |
| Différences d'âge dans la consommation chronique à risque | Hausse de la consommation chronique à risque de 1,5 % chez les 15 à 19 ans à 5,7 % chez les 25 à 34 ans. Nouvelle hausse de la consommation chronique à risque de 2,2 % chez les 35 à 44 ans à 7,6 % chez les 65 à 74 ans. |

| | |
|--|---|
| Ivresse ponctuelle - définition | désigne, pour les femmes, une consommation de quatre verres standard d'alcool ou plus dans un laps de temps très court ou, pour les hommes, de cinq verres standard. Un verre standard équivaut, p. ex., à 3 dl de bière ou à 1 dl de vin et contient environ 10 à 12 g d'alcool pur. |
| Ivresse ponctuelle - fréquence | 19 % de la population s'enivre ponctuellement au moins une fois par mois ; 10 % au moins une fois par semaine. Hommes : 26 % (13 %); femmes : 12 % (6 %). |
| Différences d'âge dans les épisodes d'ivresse ponctuelle | 26 % de la tranche des 15 à 19 ans s'enivre ponctuellement au moins une fois par mois (au moins une fois par semaine : 13%). La prévalence la plus élevée d'une ivresse ponctuelle au moins une fois par mois s'élève à 39 % (22 % au moins une fois par semaine) dans le tranche des 20 à 24 ans. Elle baisse ensuite régulièrement pour s'établir à 6 % (au moins une fois par mois ; 4 % au moins une fois par semaine) dans la tranche des 74 ans et plus. |

| | |
|---|---|
| Combinaison des deux comportements à risque ¹ | <i>désigne un épisode d'ivresse ponctuelle au moins une fois par mois et/ou une consommation chronique à risque (voir supra).</i> |
| Combinaison des deux comportements à risque (ivresse ponctuelle une fois par mois et consommation chronique à risque) | 1,3 % de la population âgée de plus de 15 ans présente une consommation chronique à risque d'alcool, sans toutefois connaître d'épisodes d'ivresse ponctuelle ; 15,6 % de la population connaît des épisodes d'ivresse ponctuelle, sans présenter une consommation chronique à risque |

¹ Une autre variante à risque est une consommation inadaptée à la situation. La conduite en état d'ébriété, l'alcool au travail, l'alcool dans le contexte sportif, la consommation d'alcool durant un traitement médicamenteux ou pendant la grossesse sont autant d'exemples d'une consommation inadaptée.

| | |
|--|--|
| | d'alcool et 3,2 % de la population cumule les deux types de consommation à risque. Au total, 20 % de la population âgée de plus de 15 ans présente l'un des deux comportements à risque. La consommation d'alcool à risque, donc au moins l'une des deux variantes à risque, est plus répandue en Suisse romande (33 %, contre environ 16 % en Suisse alémanique et au Tessin). |
| Identification d'une dépendance à l'alcool | Deux tests standard d'identification des problèmes liés à l'alcool reconnus au niveau international ont été utilisés lors du sondage : <i>Alcohol Use Disorder Identification Test (AUDIT)</i> et <i>Cut down, Annoyed, Guilt, Ey-Opener (CAGE)</i> . Ces tests ne constituent pas des instruments diagnostiques, mais permettent de bien évaluer le risque induit par une consommation d'alcool nocive et addictive. Les questions ont été posées de manière uniforme, avec plusieurs possibilités de réponse. Les résultats des tests indiquent qu'entre 3 % (AUDIT) et 6 % (CAGE) de la population suisse présente une dépendance à l'alcool. |

Consommation d'alcool en cours de grossesse

| | |
|---|--|
| Consommation d'alcool en cours de grossesse | <p>Les données permettant d'analyser la consommation d'alcool par les femmes pendant ou avant la grossesse sont peu nombreuses (n=165). On peut toutefois penser que, de manière générale, les femmes qui consommaient peu d'alcool avant d'être enceintes ont conservé cette habitude tout au long de la grossesse et de la période d'allaitement. Environ 83 % des femmes ont déclaré avoir été abstinentes ou avoir consommé moins d'un demi-verre standard d'alcool par jour dans les trois mois qui ont précédé la découverte de leur grossesse. Dans l'ensemble, les femmes qui souhaitent être enceintes, qui le sont ou qui allaitent ont un comportement tout à fait responsable en matière d'alcool ou sont abstinentes.</p> <p>Cependant, environ 5 % des femmes enceintes ou qui allaitaient ont déclaré avoir consommé au moins chaque mois quatre verres standard d'alcool ou davantage en un court laps de temps (ivresse ponctuelle) dans les trois mois qui ont précédé la découverte de leur grossesse. Une consommation excessive d'alcool dans les premiers mois de grossesse est la cause principale d'éventuels troubles pour le fœtus liés à l'alcool (FASD = <i>fetal alcohol spectrum disorders</i>).</p> |
|---|--|

Abstinence

| | |
|---------------------------|--|
| Fréquence de l'abstinence | 11,5 % de la population suisse ne consomme pas d'alcool ; 5,8 % d'entre elle a toujours été abstinente et 5,7 % sont d'anciens consommateurs (abstinence pendant les douze |
|---------------------------|--|

| | |
|---|---|
| | derniers mois). |
| Motifs d'abstinence (plusieurs réponses possibles) | Les principaux motifs invoqués sont : l'alcool n'est pas sain (68 %) ; le goût de l'alcool déplaît (63 %) ; les effets de l'alcool sont déplaisants (53 %). Le prix de l'alcool est une raison d'abstinence uniquement chez les jeunes (30 % des 15 à 19 ans invoquent ce motif d'abstinence). |
| Abstinence comme conséquence de la consommation d'alcool (plusieurs réponses possibles) | Parmi les 4,1 % d'anciens consommateurs de sexe masculin, 16 % ont peur de devenir alcooliques et 13 % se définissent comme étant alcooliques (femmes : 5 % et 2 % des 7,23 % d'anciennes consommatrices) |

Comparaison entre la consommation d'alcool en semaine et le week-end

| | |
|--|---|
| Habitudes de consommation en semaine et le week-end | En semaine, la population suisse boit moins de la moitié de ce qu'elle consomme en fin de semaine (9 g d'alcool pur/jour contre 20 g/jour). Un verre standard équivaut, p. ex., à 3 dl de bière ou 1 dl de vin et contient environ 10 à 12 g d'alcool pur. |
| Différences d'âge dans la consommation en semaine et le week-end | L'écart entre la consommation en semaine et celle du week-end est considérable. Le week-end, les jours où ils boivent (jours de consommation), les jeunes de 15 à 24 ans consomment en moyenne 50 grammes d'alcool pur, soit près de cinq verres standard. En semaine, les jours de consommation, ils n'absorbent que 7 à 12 g d'alcool (à peu près un verre standard). A cet âge toutefois, les jeunes n'ont généralement que deux jours de consommation par semaine, voire moins. Avec le temps, la consommation en semaine tend à rejoindre celle du week-end pour atteindre, à partir de l'âge de la retraite, environ 22 à 23 g les jours de consommation le week-end et 17 à 18 g les jours de consommation en semaine. Par contre, la consommation devient bien plus régulière. Pour dire les choses simplement : au fil des ans, les épisodes d'ivresse ponctuelle du week-end se transforment en consommation quotidienne de un à deux verres d'alcool. |

Motifs de consommer de l'alcool à l'âge de la retraite

| | |
|---|--|
| <i>Age de la retraite</i> | <i>femmes > 63 ans ; hommes > 64 ans</i> |
| • Motifs de consommer de l'alcool à l'âge de la retraite (plusieurs réponses possibles) | Les principaux motifs invoqués sont : l'accompagnement du repas (88 %), le plaisir de boire (73 %), la détente procurée (17 %). Les personnes interrogées ont rarement déclaré qu'elles buvaient pour s'endormir plus facilement, pour oublier des soucis ou pour atténuer des douleurs (2 à 3 %). |

| Positions à l'égard de mesures structurelles en matière d'alcool | |
|---|--|
| Position à l'égard de mesures structurelles en matière d'alcool lors de manifestations sportives (plusieurs réponses possibles) | La population suisse approuverait à 48 % une interdiction générale de consommer de l'alcool lors de manifestations sportives, à 58 % la vente exclusivement de bières légères, à 94 % l'exclusion des auteurs de troubles d'une manifestation sportive et à 69 % l'interdiction de faire de la publicité en faveur de l'alcool lors d'événements sportifs. |
| Position à l'égard de mesures structurelles en matière d'alcool dans le but de protéger la jeunesse | La population approuve à 78 % l'interdiction de la vente d'alcool aux jeunes de moins de dix-huit ans, à 41 % une augmentation générale du prix des boissons alcoolisées et à 57 % un renchérissement des boissons alcoolisées par le biais de l'introduction de prix minimums. |
| Remise d'alcool à des mineurs par des adultes (seules des personnes de plus de 18 ans ont été interrogées) | Environ 8 % des personnes interrogées auraient déjà remis, donc pas forcément vendu, de l'alcool à des mineurs (<16 pour des boissons fermentées ; <18 pour des spiritueux). Il s'agissait surtout de jeunes adultes (18 à 24 ans). |

| Achat d'alcool | |
|--|---|
| Achat d'alcool aux heures normales d'ouverture des magasins | Environ 90 % de la population achète de l'alcool pendant les heures normales d'ouverture des magasins. La préférence va aux grandes surfaces ou aux commerces de boissons. Les jeunes et les jeunes adultes achètent plus fréquemment de l'alcool et donc plus spontanément que le reste de la population. Ils s'approvisionnent plus souvent que les aînés dans les stations-service, les kiosques et les commerces installés dans des gares. |
| Achat d'alcool hors des heures normales d'ouverture des magasins | L'achat d'alcool après la fermeture des magasins est surtout le fait des jeunes et des jeunes adultes ; il concerne environ 50 % des personnes de 15 à 34 ans. Ce groupe d'âge fait aussi plus souvent ses courses hors des heures normales d'ouverture des commerces que les personnes plus âgées. En dehors des heures habituelles d'ouverture des magasins, l'alcool s'achète pour l'essentiel dans les stations-service ou les commerces situés dans les gares. Bien des éléments expliquent les achats spontanés plus fréquents de la part des jeunes et des jeunes adultes ; avec l'âge, les consommateurs achètent volontiers de l'alcool pour disposer d'une « réserve » et s'approvisionnent aux heures normales d'ouverture des magasins. |